

Cahier des charges de xx

Actualisation			
Etabli le	01.06.2023		
Remplace la version du	01.01.2022		
Motif d'actualisation	Repourvue du poste		
Identification du poste			
Intitulé	Responsable de partenariats et du programme sectoriel théologie : foi et dynamique communautaire		
Taux d'activité	60%		
Classe salariale	Responsable de partenariats		
Pôle	Partenariats		
Répondant-e	Coordinateur.trice du pôle partenariats		
Collaborateur-trice-s	-		
Rôles			
Rôle général 1	Gérer les relations avec les partenaires		40%
Rôle général 2	Assurer le pilotage du programme sectoriel théologie		20%
Tâches, collaborations et autonomie			
		En collaboration avec*	Niveau d'autonomie**
Rôle général 1	Gérer les relations avec les partenaires : <ul style="list-style-type: none"> - Église presbytérienne du Mozambique - Église presbytérienne à Maurice - Cevaa - CLCF (reprise progressive) 		
Activité 1	Planifier et élaborer les programmes de collaboration avec les partenaires sur la base des documents et instruments de référence, élaborer les budgets.	Coordination PI	1
Activité 2	Assurer le suivi opérationnel et financier des différents projets, être le ou la référent.e direct.e des partenaires, à distance et grâce à des visites sur le terrain. Assurer le reporting, les évaluations et la capitalisation d'expérience.		1
Activité 3	Veiller à la couverture financière des projets. Elaborer les dossiers de financement de projets, assurer leur suivi et reporting, contribuer à la promotion des projets.	Com & Mob	2
Activité 4	Gérer avec les partenaires les besoins et opportunités d'échanges, leur préparation, leur suivi et leurs évaluations. Participer au recrutement des envoyé.es, assurer la préparation, le suivi opérationnel, l'évaluation et le débriefing.	EdP	2

Activité 5	Participer, selon la pertinence, à des réseaux régionaux ou thématiques.		1
Activité 6	Mener une évaluation de fond sur la pertinence de la poursuite des partenariats une fois par phase de programme.	Coordination PI	1
Rôle général 2	Assurer le pilotage du programme sectoriel théologie.		
Activité 1	Être facilitateur.trice et personne-ressource, garante de la cohérence des actions du programme.	Coordination PI	1
Activité 2	Participer à la promotion du programme, à son soutien et à la capitalisation d'expérience.		1
Activité 3	Elaborer la stratégie du programme sectoriel, coordonner le suivi des projets en pilotant l'élaboration, le monitoring/reporting, les budgets et comptes analytiques et l'utilisation des outils appropriés.	Coordination PI	1
Activité 4	Participer au développement du réseau en Suisse, en Europe et auprès des Eglises partenaires.	Directeur	2
Engagements particuliers			
Droit de signature	-		
Engagements financiers	Dans le cadre du budget et des décisions du ou de la directeur.trice.		
Membre de commissions internes	Commission Cevaa Suisse		
Représentation à l'externe liée à la fonction	Participation aux Coordinations Cevaa		
Autre représentation à l'externe			
Général	Participer aux séances du pôles partenariats. Participer aux colloques du personnel et aux Synodes missionnaires. Participer à la formation des envoyé.es et à des animations en paroisses. Poursuivre une formation continue ou un perfectionnement professionnel.		
Date et signatures			
Lieu et date	Lausanne, le		
Titulaire			
Répondant-e	Anne Roulet		
Responsable RH	Loïc Sauvinet		

** Seule les collaborations inter-pôles particulièrement pertinentes sont mentionnées ici. Le collaborateur-la collaboratrice est dans tous les cas tenu.e d'œuvrer de concert avec toutes les personnes nécessaires à la réalisation de ses tâches.*

*** Niveau d'autonomie : 1) Décide/agit seule.e – 2) Décide/agit en collaboration étroite avec d'autres – 3) Agit avec l'accord de ou sous la responsabilité de.... Pour les niveaux 2 et 3, se référer en particulier aux mentions dans la colonne « en collaboration avec ».*